

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 18 décembre 2023

Délibération n° 2023 – 18/12/2023 – 7

RIFSEEP : mise à jour de la cotation des postes BIATSS 2023 - Additif

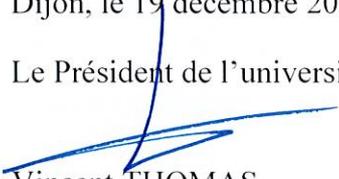
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU la délibération n°2023-17/10/2023-7 du 17 octobre 2023 approuvant la mise à jour de la cotation des postes BIATSS au 1^{er} septembre 2023
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 28 novembre 2023

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 18 Membres représentés : 2 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'additif à la mise à jour de la cotation des postes BIATSS dans le cadre du RIFSEEP, au 1^{er} septembre 2023 et au 1^{er} décembre 2023.**

Dijon, le 19 décembre 2023

Le Président de l'université de Bourgogne



Vincent THOMAS

P.J. : Cotation postes rentrée 2023 - Additif

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Comité Social d'Administration 28 novembre 2023

Conseil d'Administration 18 décembre 2023

Cotation postes rentrée 2023 - Additif

Concours de catégorie A et examens professionnels ASI

Ces postes font l'objet d'une première cotation compte tenu de la réussite d'agents aux concours et examens professionnels de catégorie A ouverts pour la session 2023 sur des supports ayant fait l'objet d'une requalification en corps/catégorie supérieure ou des supports n'ayant jamais été occupés par des agents titulaires (nomination des lauréats au 01/12/2023)

	Corps/Grade	Poste	Affectation	Fonctions	Proposition de cotation	Date
1	IGR	B000000863	AGENCE COMPTABLE	Responsable de la gestion financière et comptable	G3	01/12/2023
2	IGR	B00000896	INSPE - CIPE	Responsable de l'administration et du pilotage	G3	01/12/2023
3	IGE	B000000707	PAJI	Chargé des affaires juridiques	G3	01/12/2023
4	ASI	B000001177	AGENCE COMPTABLE	Assistant en gestion financière et comptable	G2	01/12/2023
5	ASI	B000000693	UFR Sciences et Techniques	Assistant en sciences des matériaux et caractérisation	G2	01/12/2023
6	ASI	B000000713	IUT DIJON	Assistant en réalisation mécanique	G2	01/12/2023
7	ASI	B00000543	DNUM	Gestionnaire d'infrastructures	G1 Analyste	01/12/2023
8	ASI	B000001130	UFR SVTE	Gestionnaire d'infrastructures	G2 Analyste	01/12/2023

9	ASI Examens professionnels "repyramidage"	B000002015	UFR Sciences de Santé	Assistant ingénieur en biologie, sciences de la vie et de la terre	G2	01/12/2023
10		B000002016	UFR Sciences et techniques	Assistant ingénieur en sciences des matériaux/ caractérisation	G2	01/12/2023
11		B000002017	IUT DIJON	Gestionnaire d'infrastructures	G2	01/12/2023
12		B000002018	DSEP	Assistant en ressources documentaires et scientifiques	G2	01/12/2023
13		B000002019	UFR Sciences et techniques	Assistant en gestion financière et comptable	G2	01/12/2023

Cotation postes rentrée 2023 - Additif

Révision de cotation

14	Conservateur des Bibliothèques	B000000657	SCD	<p>Responsable des BU INSPE et BU de Sites Motifs pour lesquels une cotation en G1 (au lieu de G2) est sollicitée :</p> <p>Responsabilité des BU des sites territoriaux du SCD, soit 8 bibliothèques réparties à Dijon, Auxerre, Mâcon, Chalon, Nevers et Le Creusot. Encadrement de 22 agents de catégories, A, B et C qui implique l'organisation quotidienne du travail, le suivi de l'atteinte des objectifs des BU des sites dans le cadre du projet de service du SCD. Implication dans le pilotage du 3ème regroupement de BU du SCD. Réfèrent sur les tous les sites territoriaux pour les directeurs de composantes, IUT, INSPE et toutes les composantes présentes dans les campus territoriaux, ainsi que pour les partenaires des sites, villes, agglomérations, partenaires économiques et culturelles. Représentation de la direction dans tous les conseils de sites. Fiche de poste et périmètre de responsabilité complètement revus au 01/09/2023 suite au départ en retraite de l'agent occupant le poste initial.</p>	G1	01/09/2023
----	--------------------------------	------------	-----	--	----	------------